

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Conseil municipal  
du 1<sup>er</sup> avril 2025 à 20h30,  
réuni en l'Hôtel de Ville,  
sous la présidence de  
Madame Virginie DOUAT, Maire  
Date de convocation : 25 mars 2025

Conseillers en exercice : 33  
Conseiller présents : 21  
Nombre de pouvoirs : 7  
Nombre de votants : 28

Etaients présents :

Virginie DOUAT, Claude LEGOUY, Murielle WOLSKI, Michel SPEMENT, Françoise NIVESSE, Vincent CORNILLE, Cécilia RUGALA, Sylvain DUBOIS, Gérard BELLEMERE, Bernard HERBETTE, Daniel DECLEIR, Lysiane MOINAT, Rachel DELBOUYS, Juliette CELESTIN, Marie-José FERREIRA, Olivier GRARD, Hilal CHETATI, Francis LEFEVRE, Josy CARREL-TORLET, Jean-Louis CLOUET, Thierry GALIN.

Absents ayant donné pouvoirs :

Julien PICHELIN, pouvoir à Sylvain DUBOIS, Catherine LECOMTE, pouvoir à Michel SPEMENT, Claude DALLE, pouvoir à Claude LEGOUY, Pascal FAYOLLE, pouvoir à Francis LEFEVRE, Ghislaine LEROY, pouvoir à Cécilia RUGALA, Isabelle DELEPINE, pouvoir à Lysiane MOINAT, Arnaud FOUBERT, pouvoir à Josy CARREL-TORLET.

Est désigné secrétaire de séance : Michel SPEMENT

**DEL 2025-04-14**  
**BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT**  
**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2024**

**Rapporteur : Claude LEGOUY**

Vu le compte de gestion transmis par le comptable public,

Après s'être assuré que celui-ci a repris dans ses écritures chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les résultats sont réguliers,

Compte de gestion du receveur pour l'année 2024 :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales	1 835 779,19	1 347 295,73	3 183 074,92
Titres de recettes émis	1 191 989,91	1 056 155,03	2 248 144,94
Réductions de titres	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes	1 191 989,91	1 056 155,03	2 248 144,94
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales	1 835 779,19	1 347 295,73	3 183 074,92
Mandats émis	1 095 150,26	788 802,30	1 883 952,56
Annulations de mandats		104 983,21	104 983,21
Dépenses nettes	1 095 150,26	683 819,09	1 778 969,35
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
Excédent	96 839,65	372 335,94	469 175,59
Déficit			

Le rapporteur propose au Conseil municipal de bien vouloir :

- Déclarer que le compte de gestion dressé par le Comptable public pour le budget annexe de l'assainissement est conforme au compte administratif, et n'appelle ni observation, ni réserve de notre part.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition du rapporteur.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour copie certifiée conforme,  
A Crépy-en-Valois, le 1<sup>er</sup> avril 2025.

Publié sur le site internet  
de la commune  
le : 07 AVR. 2025

Michel SPEMENT  
Secrétaire de séance

Virginie DOUAT,  
Maire de Crépy-en-Valois



**INFORMATIONS – VOIES ET DELAIS DE RECOURS**

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération, régulièrement affichée et transmise au titre du contrôle de légalité.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Commune dans le même délai.

Accuse de réception en Préfecture  
060-216001750-20250401-DEL2025-04-14-DE  
Date de télétransmission : 07/04/2025  
Date de réception préfecture : 07/04/2025